



CRATb

Centre Régional en Antibiothérapie
de Bretagne

Mode de fonctionnement hygiénistes-infectiologues
en Bretagne
pour la déclinaison du futur plan Lutte contre
l'Infection et l'Antibiorésistance



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins

Marine Cailleaux (CRATB Bretagne)
Emmanuel Piednoir (CPIas Bretagne)

2 points de vue

- ◉ Lien CPias – CRAtb
- ◉ EOH/EMH avec EMA



Prérogatives du CPias

- e-sin, signalement
- IDE mutualisé-e-s en Ehpad
- Coordination régionale EOH
- Cap Breizh Main
- EPP en lien avec la PC
- Surveillance épidémiologique
- Lien avec missions nationales
 - RREVA
 - Etc.

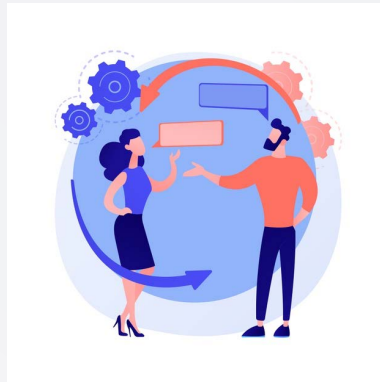
Lien CPias - CRAtb



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins



CRAtb
Centre Régional en Antibiothérapie
de Bretagne



Prérogatives du CRAtb

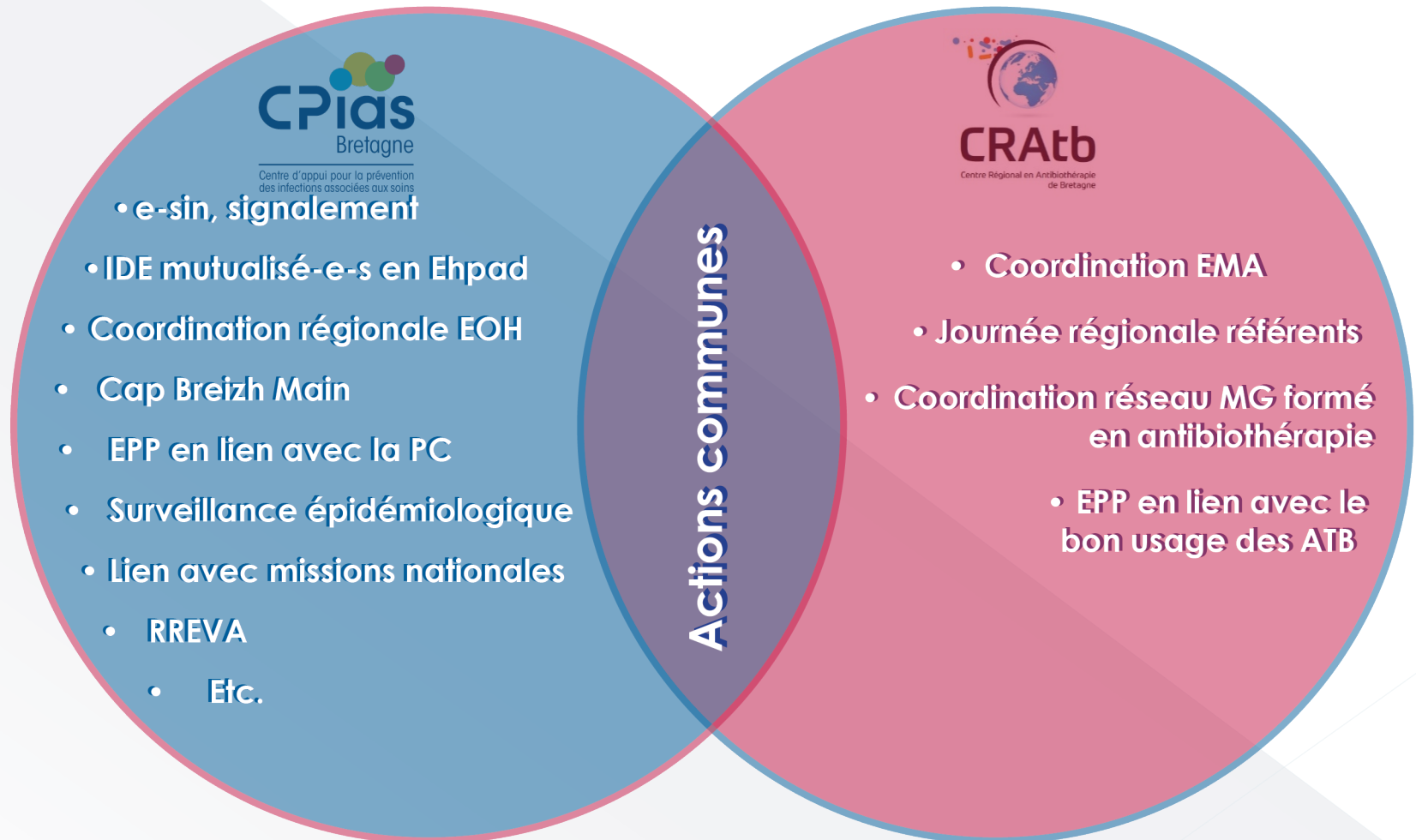


Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins

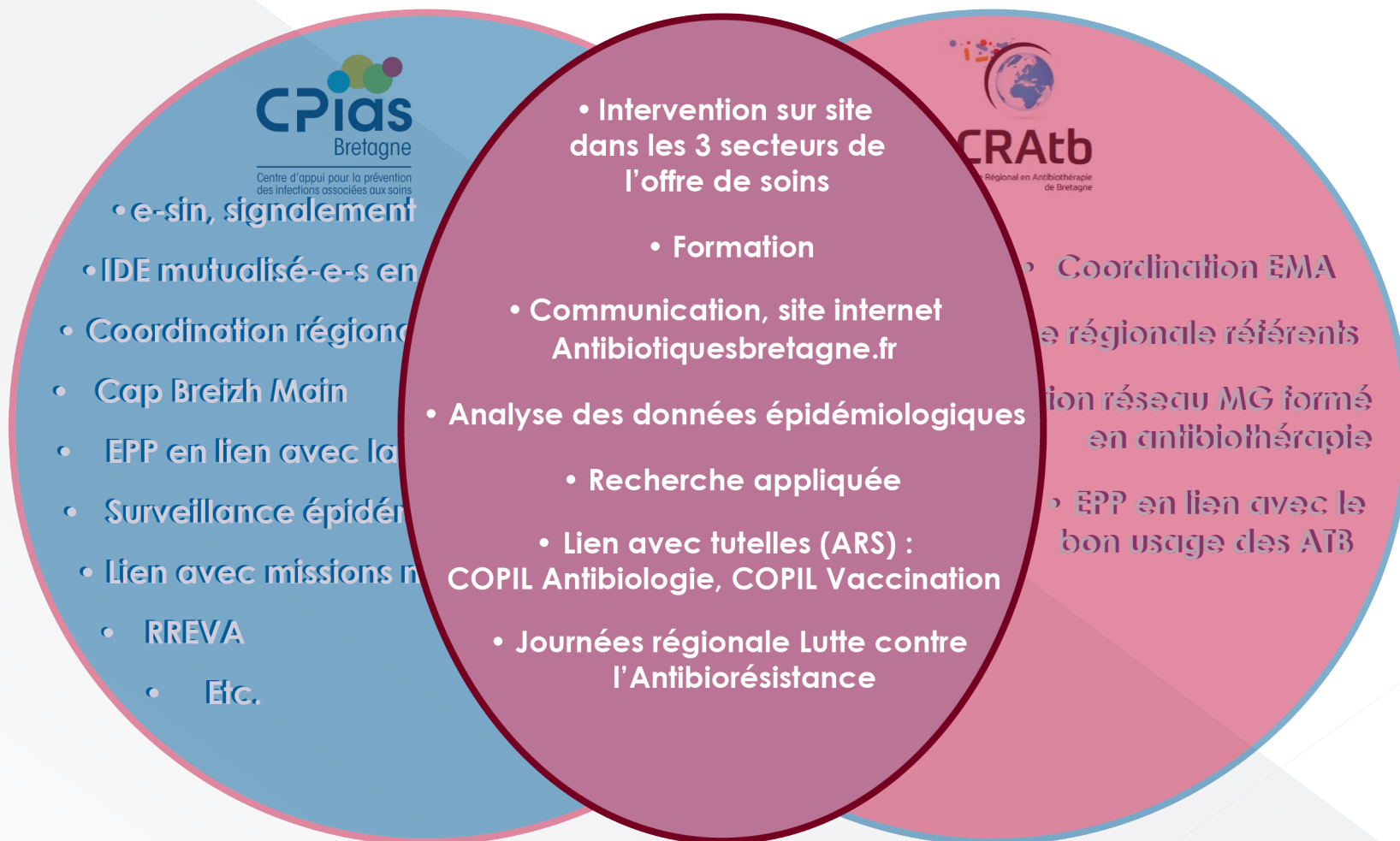
- e-sin, signalement
- IDE mutualisé-e-s en Ehpad
- Coordination régionale EOH
- Cap Breizh Main
- EPP en lien avec la PC
- Surveillance épidémiologique
- Lien avec missions nationales
- RREVA
- Etc.

- Coordination EMA
- Journée régionale référents
- Coordination réseau MG formé en antibiothérapie
- EPP en lien avec le bon usage des ATB

Systematisation des actions communes



Systematisation des actions communes



Mode de fonctionnement

- ◉ Locaux communs (EHESP) :
1 bureau sous loué au CRA tb
- ◉ Convention de remboursement au CPias :
0,2 ETP secrétariat et 0,1 ETP Webmaster
- ◉ Convention de remboursement au CPias pour ordinateurs, imprimantes....
- ◉ Bilan d'activité sur les actions communes



Mode de fonctionnement

- Pas de gouvernance formalisée
- Systématisation de certaines actions :
 - > Réunion de travail hebdomadaire CPias-CRAtb
 - > À chaque réunion régionale intervention de l'une et l'autre des structures
 - > Projets communs : Escape Game, Communication....
 - > FAQ Vaccination....
 - > Projet Recherche en réflexion

Les enjeux à l'avenir

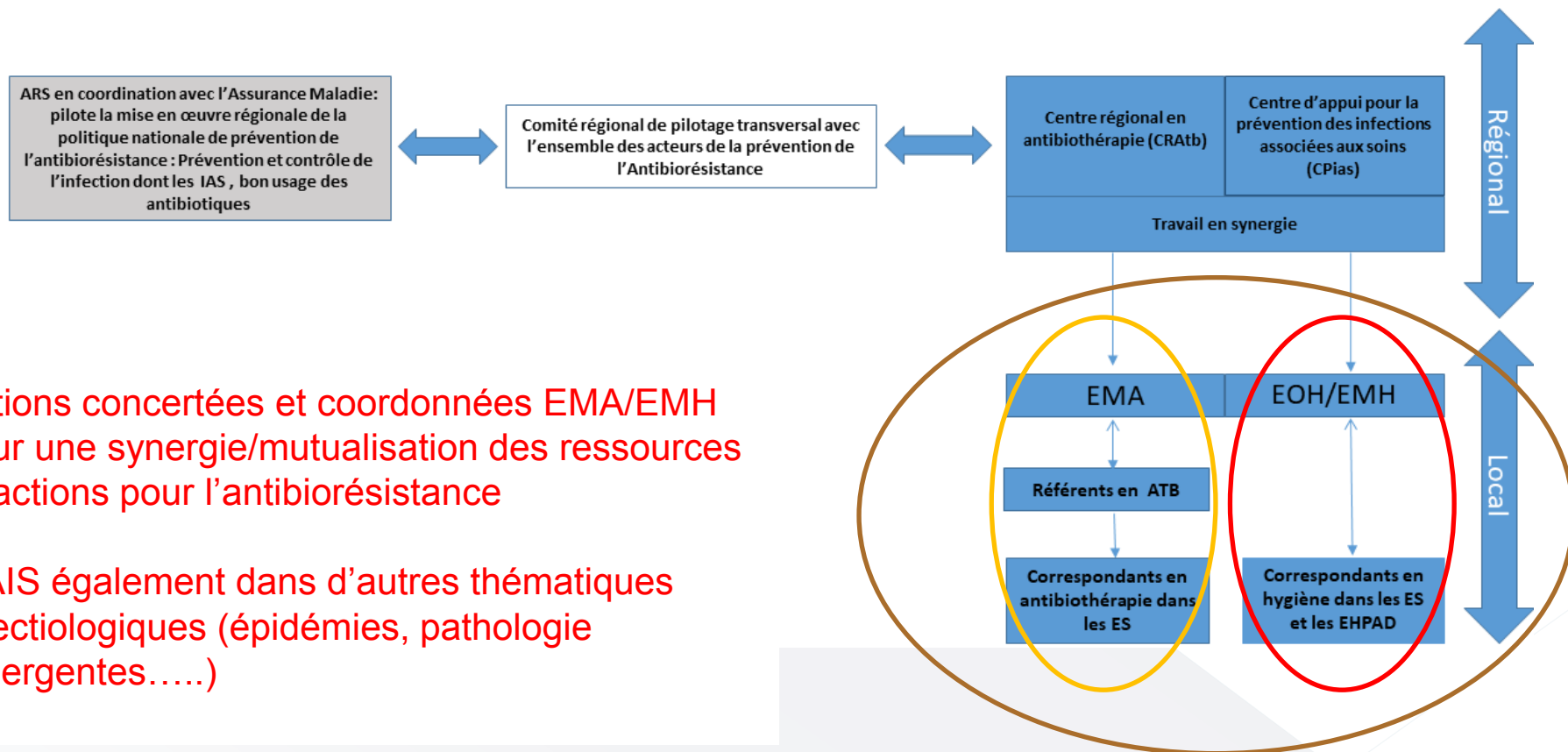
- Formaliser une gouvernance
- Sanctuariser des financements pour les 2 structures (ou fléchage explicite)
- Garder une identité des 2 structures tout en jouant la complémentarité
- Se servir des nos leviers respectifs et de nos réseaux respectifs pour promouvoir la PCI et le BUA

Lien EOH-EMH avec EMA



Instruction du 15 mai 2021

Orientation nationale en matière de prévention de l'Antibiorésistance



Actions concertées et coordonnées EMA/EMH pour une synergie/mutualisation des ressources et actions pour l'antibiorésistance

MAIS également dans d'autres thématiques infectiologiques (épidémies, pathologie émergentes.....)

C'est quoi une EMA ?

Équipe **Multi-disciplinaire** en antibiothérapie repose sur



Infectiologue



Pharmacien



Biologiste

+ temps de médecin généraliste



+ temps IDE



Exemple de réflexion de synergie

EMA : les synergies



Equipe Mobile en Hygiène



Formation commune (prévention, BUA, thérapeutique) médicale et paramédicale (ESMS)

Promotion de la vaccination (anti-grippale notamment), TROD....

RETEX en infectiologie : ISO, bactériémie à SARM....

Réseau EHPAD constitué dans le GHT *via* le GCS MS (↑ nb d'établissements) : **touche aussi la médecine de ville**

Expertise dans la veille épidémiologique : BMR, consommation antibiotiques, Bactériémies → **action commune avec les surconsommateurs d'antibiotiques**

Coordination dans la prise en charge des pathologies émergentes (Ex. récent COVID)



Mutualisation d'actions



Où va le national ?

Groupe de travail SPILF/SFHH sous l'égide de la cheffe de projet Lutte contre l'infection et l'antibiorésistance (Pr C. Pulcini)

Document en cours de travail.....

Animation et coordination des EMA :

- Les EMA sont rattachées au service de Maladies Infectieuses ou à l'équipe d'infectiologues de l'établissement référent du GHT.
- Les EMA peuvent exercer leur activité sur des établissements publics ou privés, avec possibilité de mutualisation sur plusieurs établissements.
- Chaque EMA comprend un infectiologue dont au moins 0,5 ETP est financé spécifiquement pour cette activité, idéalement associé à un pharmacien, un microbiologiste, un(e) IDE. Du temps de secrétariat et de data-management est spécifiquement dédié à l'EMA.

Activités des EMA :

- Les activités des EMA sont détaillées dans les documents cités en introduction et fournis en annexes.
- Chaque EMA travaille en collaboration étroite avec le CRAtb dont elle dépend. Elles sont en appui local des actions menées par le CRAtb. Des liens sont formalisés sous forme de réunions régulières durant lesquelles les actions prioritaires à mener sur le territoire du CRAtb et des EMA sont définies.

Obligations générales des EMA

- Chaque année, le responsable de l'EMA transmet au responsable du CRAtb un plan d'action.
- Chaque année, le responsable de l'EMA transmet au responsable du CRAtb un rapport d'activité.

Où va le national ?

Groupe de travail SPILF/SFHH sous l'égide de la cheffe de projet Lutte contre l'infection et l'antibiorésistance (Pr C. Pulcini)

Document en cours de travail.....

- Axe 1.** L'appropriation par le grand public des principes de la prévention des infections et de l'antibiorésistance
- Axe 2.** Du citoyen usager du système de santé au professionnel du secteur de la santé : une continuité nécessaire à la prévention des infections et de l'antibiorésistance
- Axe 3.** Renforcement des structures assurant la promotion de la PCI et du bon usage des antibiotiques
dont « Favoriser les liens forts en EMH et EMA »
- Axe 4.** Utilisation partagée des données de santé et de surveillance au service de l'action
- Axe 5.** Pour une recherche innovante et attractive

Où va le national ?

Groupe de travail SPILF/SFHH sous l'égide de la cheffe de projet Lutte contre l'infection et l'antibiorésistance (Pr C. Pulcini)

Document en cours de travail.....

Obligations générales des EMA

- Chaque année, le responsable de l'EMA transmet au responsable du CRAtb un plan d'action.
- Chaque année, le responsable de l'EMA transmet au responsable du CRAtb un rapport d'activité.

Indicateurs de suivi :

Items d'organisation :

- Nombre de GHT dotés d'une EMA
- Ratio de temps des différents personnels constitutifs de l'EMA, rapportés au nombre de lits MCO de l'ES et du bassin de population.

Items d'activités :

- Nombre de conventions établies entre l'ES support de l'EMA et les autres ES du territoire couvert.
- Nombre de conseils donnés par an (différencier conseil vers ES support, ville, autres ES. Conseils thérapeutiques / aide diagnostique. Nombre de conseils donnés par télé-expertise / nombre de conseils total) par l'EMA, pour la ville, les EMS, les ES du territoire.
- Nombre de participation aux commissions de coordination pluri-professionnelles des EMS du territoire de l'EMA.
- Nombre de participation aux CAI, CLIN des autres ES du territoire.
- Nombre de personnels formés par catégories professionnelles (en identifiant particulièrement les médecins généralistes et les médecins coordonnateurs d'EHPAD) ; nombre d'heures stagiaires (nombre de personnes formées x nombres d'heures de formation) par l'EMA.